

2018

RÈGLES DE SURVIE

Réunion d'information en santé et sécurité
Levage mécanique sécuritaire



ENERGY
SAFETY
CANADA

DÉFINIR LES NORMES DE SÉCURITÉ DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

GRANDES LIGNES

- 10 règles de survie
- Description de la règle sur le levage mécanique sécuritaire
- Directives supplémentaires
- Rôles et responsabilités
- Exemples d'infractions
- Règles de survie connexes
- Résumé



LES 10 RÈGLES DE SURVIE D'ENERGY SAFETY CANADA



**ESPACE
CLOS**



**TRAVAIL EN
HAUTEUR**



**AUTORISATION
DE TRAVAIL**



**ISOLATION
DES SOURCES
D'ÉNERGIE**



**LIGNE DE
TIR**



**CONTOURNEM
ENT DES
CONTRÔLES
DE SÉCURITÉ**



CONDUITE



**TRAVAIL À
CHAUD**



**LEVAGE
MÉCANIQUE
SÉCURITAIRE**



**APTITUDE AU
TRAVAIL**

RÈGLE SUR LE LEVAGE MÉCANIQUE SÉCURITAIRE

- Planifier les opérations de levage et contrôler la zone
 - Je confirme que l'équipement et la charge ont été inspectés et sont adaptés aux besoins
 - J'utilise uniquement l'équipement pour lequel j'ai les qualifications nécessaires
 - J'établis et je respecte les barrières et les zones d'exclusion
 - Je ne marche jamais sous une charge suspendue



DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES

- Le levage mécanique sécuritaire s'applique à **l'équipement ou aux charges** impliquant un levage par des moyens mécaniques.
- Une **charge suspendue** est un objet qui est temporairement soulevé et demeure suspendu au-dessus du sol. Cette méthode s'applique à l'équipement et aux charges qui n'ont pas été conçus pour que des travailleurs soient présents en dessous durant l'opération.
- Un **plan de levage** spécifie les poids et les dimensions, la manière dont se déroulera le levage, les communications requises (personnel de signalisation), les conditions météorologiques et les conditions du sol, etc.
- La **ligne de tir** représente un risque important lorsqu'il s'agit de charges en hauteur et d'équipement mobile.

EN TANT QUE SUPERVISEUR :

- Je m'assure que les travailleurs ont les compétences nécessaires pour utiliser l'équipement de levage mécanique
- Je m'assure qu'un plan de levage est en place et que les travailleurs respectent le plan
- Je m'assure que les barrières et les zones d'exclusion sont établies, communiquées et respectées par le personnel de l'installation

EN TANT QUE TRAVAILLEUR

- J'ai suivi la formation requise et je possède les connaissances nécessaires pour effectuer le travail de façon sécuritaire
- Je m'assure d'être apte au travail
- Je respecte le plan de levage
- J'inspecte l'équipement de levage et je me conforme à toutes les exigences en matière de certification

EN TANT QUE TRAVAILLEUR – SUITE

- Je confirme que l'équipement de levage est conforme aux besoins et j'utilise l'équipement de levage en deçà de ses limites de charge nominales
- Je m'assure que les risques liés à la ligne de tir associés aux lignes aériennes d'électricité sont identifiés et étiquetés et qu'une distance sécuritaire est maintenue
- J'utilise des câbles stabilisateurs pour positionner les charges suspendues
- Je respecte les barrières et les zones d'exclusion

EXEMPLES D'INFRACTIONS

- L'opérateur de l'équipement de levage n'a pas les compétences pour utiliser cet équipement, mais le fait de toute façon
- L'opérateur de l'équipement de levage n'est pas apte au travail, mais conduit quand même l'équipement de levage
- Un équipement de levage est utilisé sans plan de levage
- L'équipement de levage et la charge ne sont pas inspectés avant le levage
- Le levage est effectué au moyen d'une pièce d'équipement n'ayant pas les certifications appropriées

EXEMPLES D'INFRACTIONS – SUITE

- Un levage est effectué au-delà des limites de charge nominales
- L'opérateur ne maintient pas une distance sécuritaire par rapport aux lignes aériennes d'électricité
- La charge est positionnée par les mains d'un travailleur et non par des câbles stabilisateurs, et des travailleurs se retrouvent ainsi en dessous de la charge suspendue
- Les barrières et les zones d'exclusion ne sont pas établies

RÈGLES DE SURVIE CONNEXES



**TRAVAIL EN
HAUTEUR**



**AUTORISATION
DE TRAVAIL**



**LIGNE DE
TIR**



CONDUITE



**APTITUDE AU
TRAVAIL**

RÉSUMÉ

- Connaissez votre rôle et vos responsabilités concernant la règle sur le levage mécanique sécuritaire
- Informez immédiatement votre supérieur si vous ne savez pas comment respecter cette règle dans votre environnement de travail
- Si vous voyez une infraction possible à la règle sur le levage mécanique sécuritaire, intervenez – cela pourrait être la dernière chance d'éviter un décès
- Une application uniforme des règles de survie se traduit par des vies sauvées
- Ces règles sont essentielles pour réaliser la vision commune de l'industrie : zéro blessure, zéro incident

DES QUESTIONS?